



Essai de synthèse sur les centres de ressources

À la suite de ces trois interviews, nous avons réuni Mme le Dr Dumoulin, M. Souriau et M. Wattel pour leur demander de nous faire part de leur réflexions communes sur les Centres de Ressources.

M. Wattel a insisté sur la nécessité de disposer d'outils d'évaluation fiables mais faciles à manier, afin de ne pas avoir à y consacrer tout son temps. Ces outils, même si leurs activités sont sensiblement différentes devraient selon Mme le Dr Dumoulin être les mêmes pour les trois Centres de Ressources. Sur ce sujet, MM. Souriau et Wattel sont déjà entrés en relation avec des organismes dont on peut penser qu'ils pourraient être agréés soit par le Ministère, soit par les DDASS, qui auraient pour mission, à partir d'un cahier des charges, d'élaborer les outils d'évaluation, puis dans un deuxième temps de les suivre.

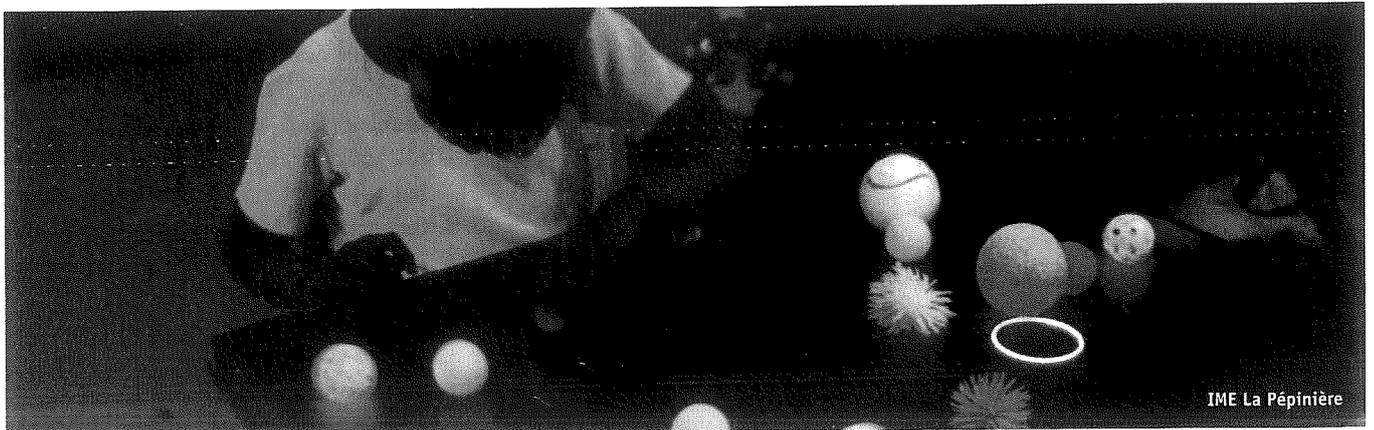
Il apparaît que les trois Centres de Ressources entretiennent de la manière la plus régulière possible, soit ponctuellement soit d'une façon informelle une relation. Celle-ci est particulièrement importante au stade actuel de réalisation des Centres de Ressources, qui ont à régler de nombreux problèmes et à rester cohérents dans leur démarche. Cette relation n'est pas confinée aux seuls responsables et équipes des Centres de Ressources,

mais débouche également sur des collaborations extérieures. Elle s'appuie, a rappelé Mme le Dr Dumoulin, sur une collaboration déjà ancienne commencée dans le cadre du Groupe de Travail qui s'est constitué sur ce sujet au ministère. Celui-ci dans ses travaux préparatoires a pris en compte à la fois le contenu du projet et des éléments budgétaires. L'évaluation a dès le départ été au centre de ses préoccupations, notamment l'évaluation clinique qui pour les populations de sourds-aveugles, d'aveugles multihandicapés est très spécifique, même si ces populations ont en commun un handicap sensoriel, comme l'a fait remarquer M. Wattel, qui induit sensiblement les mêmes contenus et la même démarche.

Tous les trois se rejoignent également pour estimer qu'à l'issue de la phase expérimentale sur les Centres de Ressources qui est de 5 ans, il leur sera nécessaire d'établir en commun un bilan des trois structures. D'ores et déjà, M. Souriau estime que certaines préoccupations ne sont pas prises en compte dans les dispositifs existants et qu'il faudra mettre en place,

notamment au niveau des adultes, dont le nombre devrait atteindre les 2 à 3.000, des structures et des procédures relais. C'est le cas des personnes âgées pour lesquelles les Centres de Ressources peuvent avoir un rôle de conseil auprès des maisons de retraite qui les accueillent. Et de citer le cas des personnes dont les surdités différentes rendent impossible le réglage au bon niveau sonore pour tous de la télévision. La mise en place d'un système d'amplification individuelle qui ne représente pas un coût excessif leur permettrait d'écouter sans se gêner les uns les autres.

La demande de formation à travers toute la France est importante. La dispersion des personnes intéressées rend nécessaire, à fait remarquer M. Wattel la création de relais, qui permettrait de travailler avec des équipes locales. La création d'un système de réseau rattachée à des structures existantes est ressentie également par le Dr Dumoulin et M. Souriau, si l'on veut prendre en charge tous les cas isolés sur le territoire, ce qui correspond à un des objets que se sont fixés les Centres de Ressources.



IME La Pépinière